



Politique du District scolaire francophone du Nord-Ouest

POLITIQUE 1.07

Page 1 de 1

Objet : **Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA)**

En vigueur : 18 novembre 2003

Révision : 17 février 2017

En matière de politique relative au "Syndrome d'immunodéficience acquise", le District scolaire francophone du Nord-Ouest se référera à la Politique 707 – Syndrome d'immunodéficience acquise telle qu'adoptée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et qui se retrouve au lien suivant :

[Directive 707 - Syndrome d'immunodéficience acquise - MEDPE](#)